

Sainte-Marie, le 10 juin 2020

Lettre aux parents :

Reprise des activités pédagogiques au LNA

Nous vous informons que suite à la tenue des deux instances de décision et de validation en la matière, le protocole de reprise des activités du LNA entre en vigueur à compter de ce jeudi 11/06/2020.

Toutes les conditions sont réunies afin d'accueillir les élèves volontaires par groupe de 12 maximum dans le respect des conditions sanitaires exigées par les autorités.

L'organisation retenue est la suivante :

- Les professeurs volontaires contactent les élèves de leurs classes pour leur proposer l'organisation de cours de soutien ou autres activités.
- Les élèves s'inscrivent auprès de l'enseignant
- La liste des élèves concernés est envoyée à Martinique Transport 4 jours avant pour organiser le passage du bus.

Cette organisation concerne particulièrement les élèves de Terminale et de BTS pour cause d'examen, mais d'autres classes peuvent participer au dispositif dès lors que les règles d'organisation sont respectées. Les élèves volontaires peuvent également solliciter les enseignants.

POUR LECTURE ATTENTIVE

a- Obligations des élèves :

- « Port du masque obligatoire dans toutes les situations où le respect de distanciation sociale risque de ne pas être respecté » : aux abords et dans l'établissement ainsi que dans les transports. Peut être retiré en cours si absence de déplacement dans la salle.
- Distanciation sociale dans tous les lieux

- Hygiène des mains obligatoire, lavage des mains en priorité au savon et à l'eau à l'arrivée dans l'établissement, avant et après le passage aux toilettes, avant et après la récréation.

b-Obligations des parents :

- Fournir 2 masques grand public homologués par jour (visières interdites) + mouchoirs en papier jetable et si possible gel hydro alcoolique (mais ne peut pas remplacer le lavage des mains)
- Surveiller l'apparition de symptômes (toux, éternuement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, fièvre...) chez leurs enfants notamment par la prise de la température des élèves avant le départ à l'école. En cas de symptômes évocateurs, l'enfant ne devra pas se rendre à l'école
- Lavage des mains au départ et au retour à la maison
- Il est recommandé que les parents ou responsables légaux **vulnérables** ne renvoient pas à l'école leurs enfants
- S'assurer que chaque élève possède son propre matériel pour supprimer les échanges et les prêts
- Avis du médecin traitant avant la venue à l'école pour les élèves présentant des pathologies particulières (aptitude à la scolarisation, adaptations nécessaires...)
- En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un élève, l'élève ne pourra revenir qu'après un **avis écrit obligatoire** du médecin traitant
- Les parents s'engagent à fournir un ou des numéros de téléphone **valides** de personnes pouvant venir chercher **rapidement** l'enfant en cas de symptômes.

Nous vous prions de suivre les liens suivants afin de visionner les films de sensibilisation aux conduites à tenir :

Vidéo port du masque

<https://www.youtube.com/watch?v=o-DPOiBA1o>

Vidéo lavage des mains

<https://www.youtube.com/watch?v=5KzSfpmKMjM>

Un retour même au minima est important pour aider à surmonter les conséquences de cette crise inédite

